

LA TRAME VERTE ET BLEUE

Découvrons ce qu'est ce
nouvel outil de sauvegarde
de la biodiversité

La Trame verte et bleue est un outil pour aborder la protection de la nature. Cette approche, coordonnée au niveau national, souligne que pour protéger les espèces animales et végétales il faut non seulement préserver leurs habitats mais aussi les espaces qui leur permettent de se déplacer d'un réservoir à un autre.

Comme nous, la faune et la flore ont besoin de se déplacer pour se reproduire, se nourrir ou pour migrer. A cause du **réchauffement climatique**, les espèces adaptent peu à peu leur répartition géographique et se déplacent vers des lieux où les conditions de vie leur sont plus favorables. Or de nombreux obstacles compromettent ces déplacements et peuvent être fatals aux espèces.

L'objectif de la Trame verte et bleue est de constituer une infrastructure aussi essentielle aux écosystèmes que le sont pour nous routes et voies ferrées.

Collectivités locales, cultivateurs, gestionnaires d'ouvrages et tous les propriétaires de parcelles, même modestes, peuvent contribuer à préserver et restaurer des espaces de biodiversité qui fonctionneront comme des « gués » pour les animaux et végétaux en quête de migration.



Mammifères



végétaux,



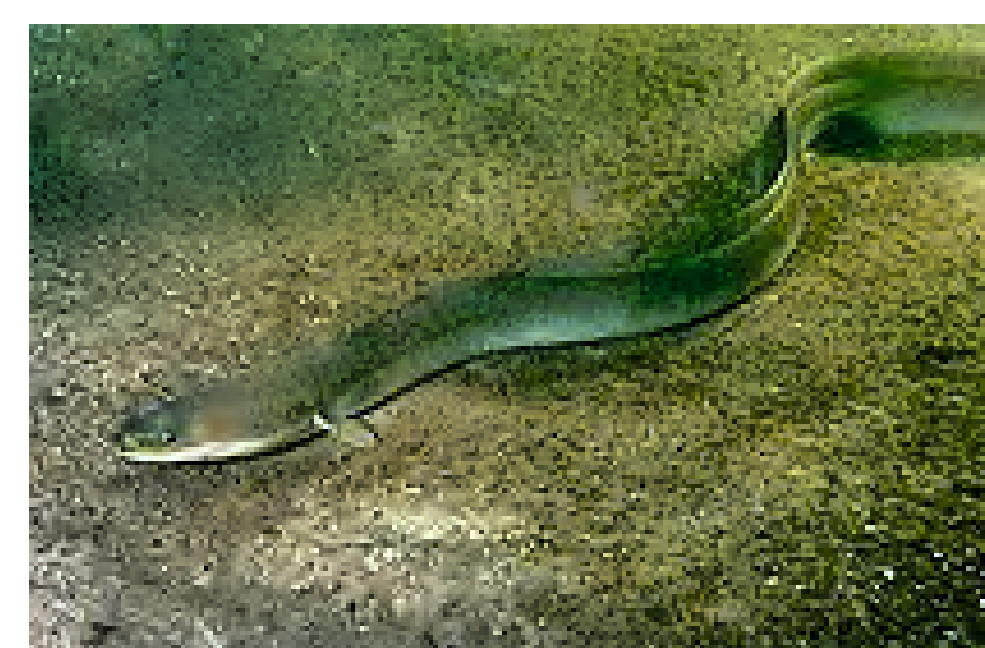
oiseaux,



petits vertébrés,



Insectes,



poissons...

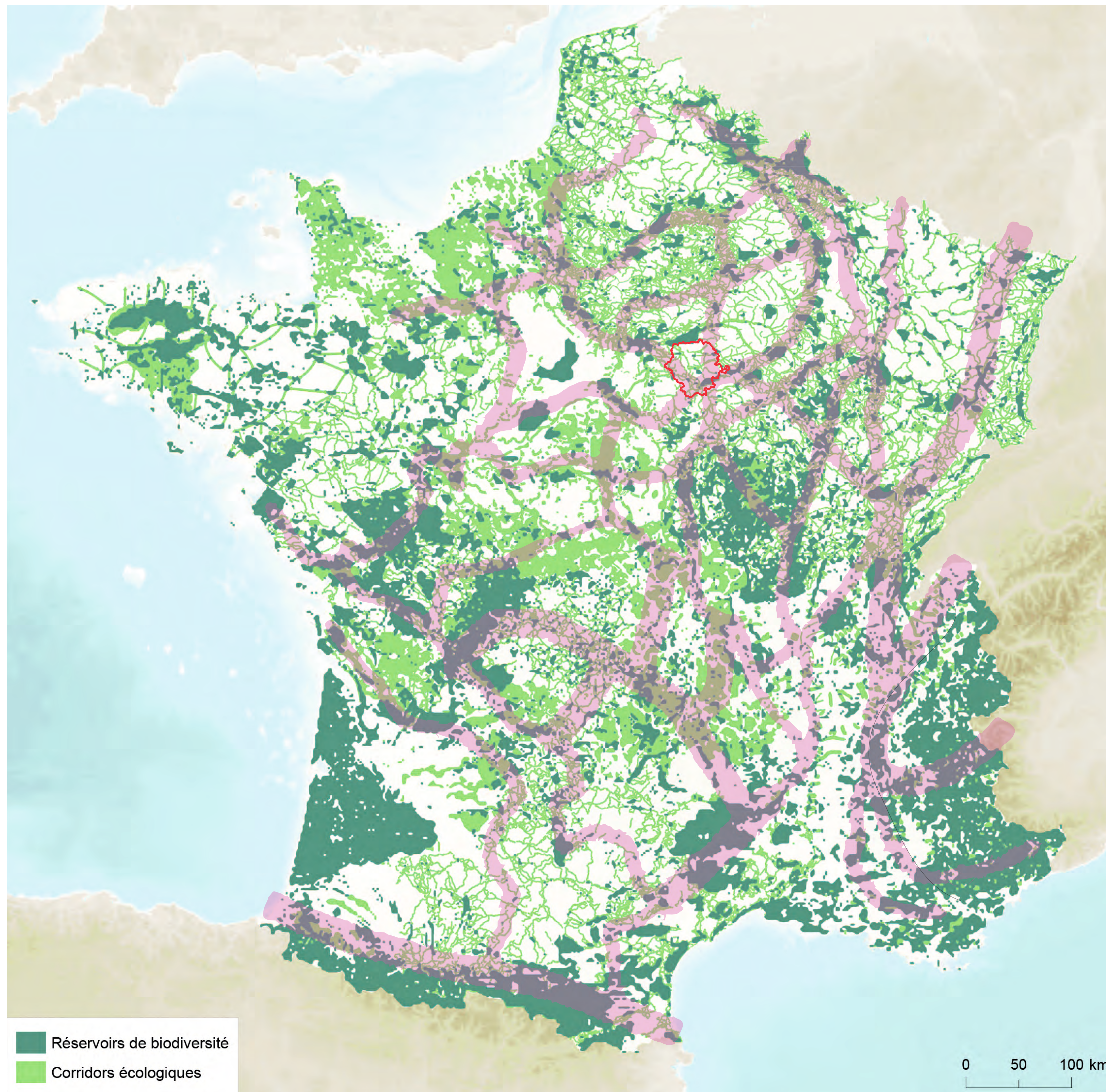


et jusqu'aux micro-organismes ...

... tout le vivant est
concerné.

Portée par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, la trame verte et bleue (TVB) est une démarche visant à maintenir et à reconstituer un réseau de circulation pour les espèces animales et végétales. La trame verte et bleue porte l'ambition d'inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire.

Les corridors nationaux



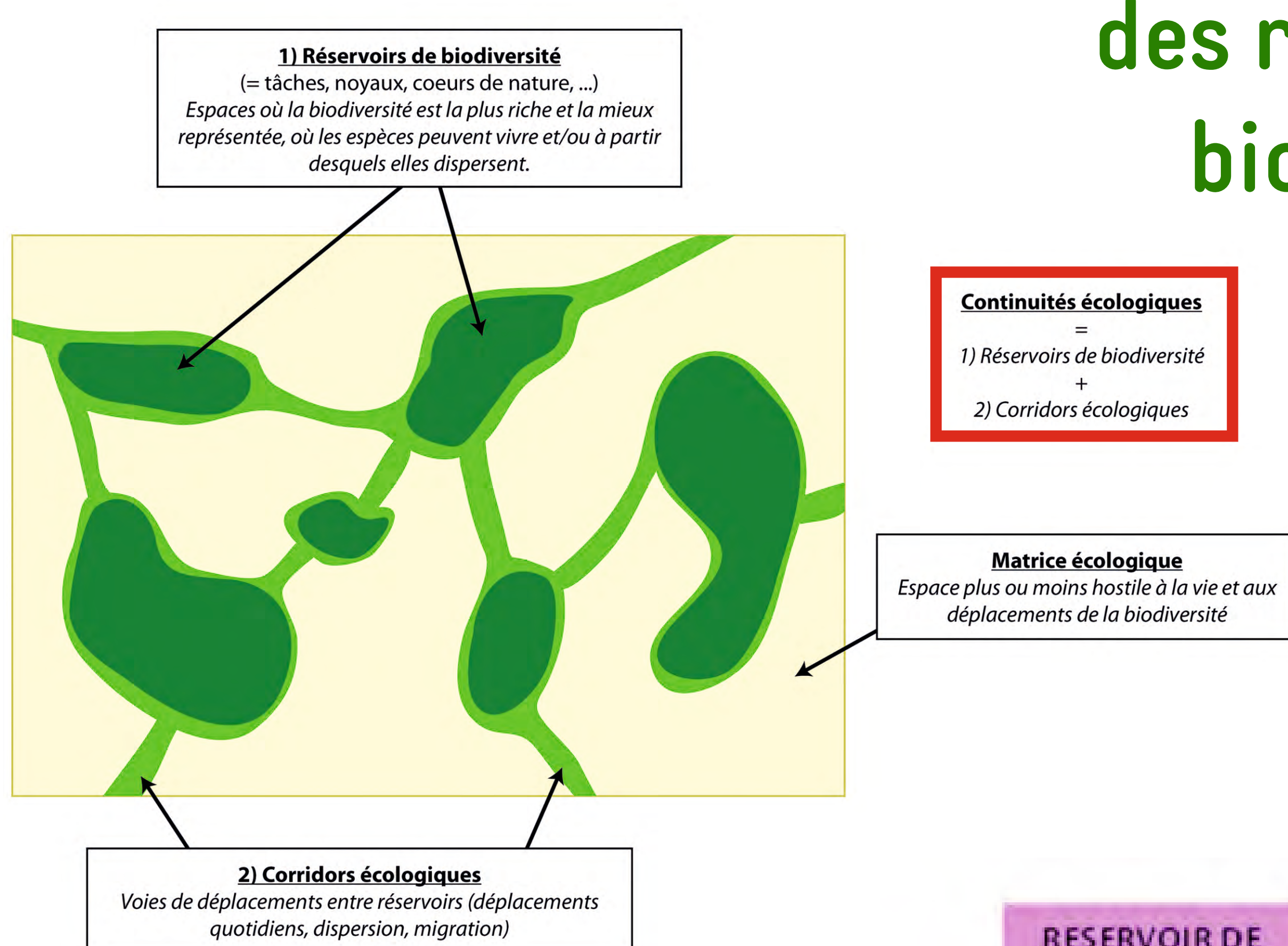
Cette carte, établie par le Muséum national d'histoire naturelle, constitue une synthèse nationale des enjeux de continuités écologiques régionales. En se basant sur des travaux scientifiques et techniques effectués à l'échelle régionale.

Des corridors d'importance nationale, comme ceux, représentés en rose et qui correspondent aux milieux boisés, ont été définis par la loi de 2011 dite «Grenelle2», qui a suivi le Grenelle de l'Environnement.

La zone Nord-Yonne a été encadrée en rouge. C'est une zone où des continuités importantes sont à restaurer.

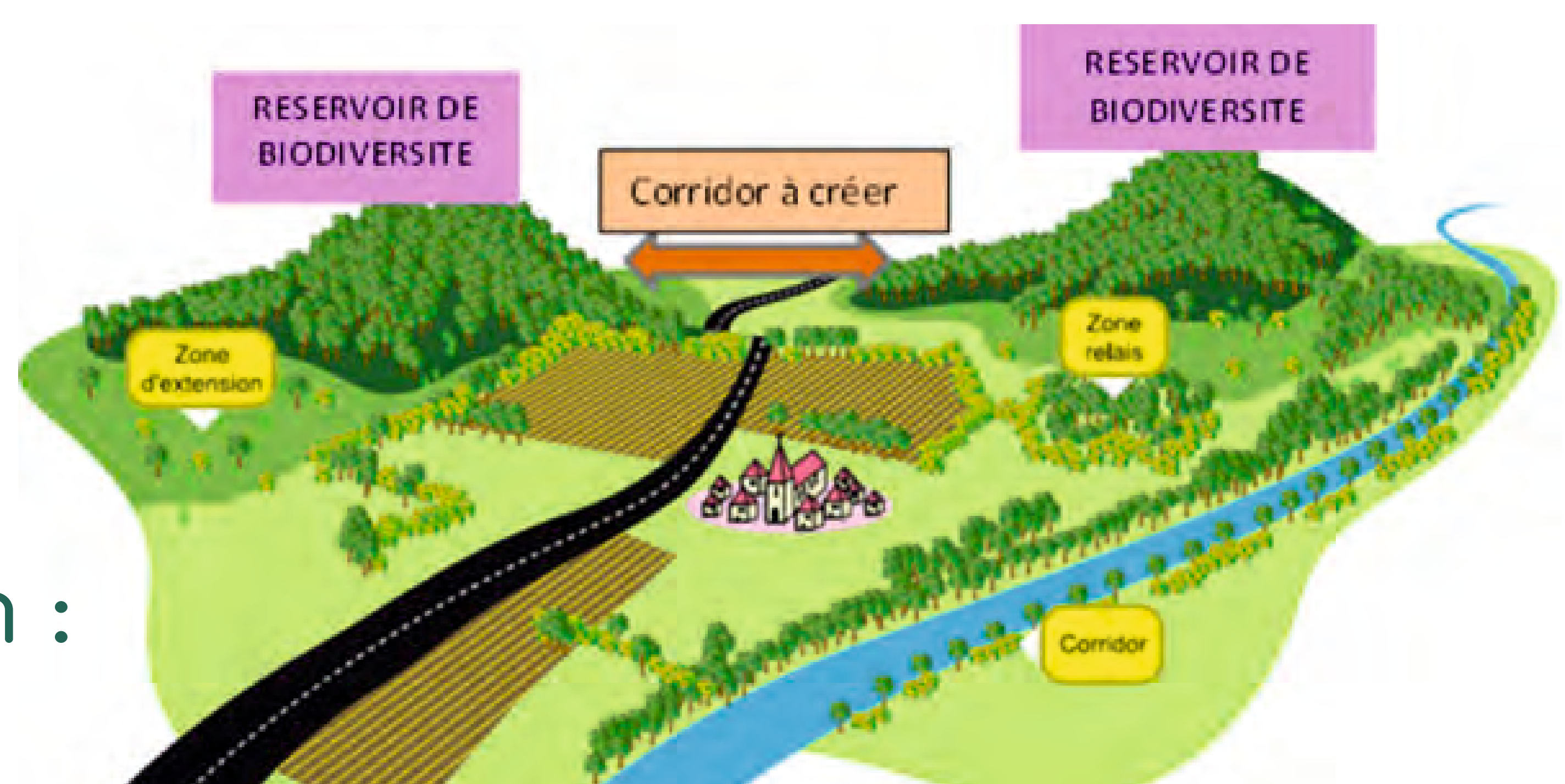
On constate un émiettement général des réservoirs de biodiversité.

Méthodologie

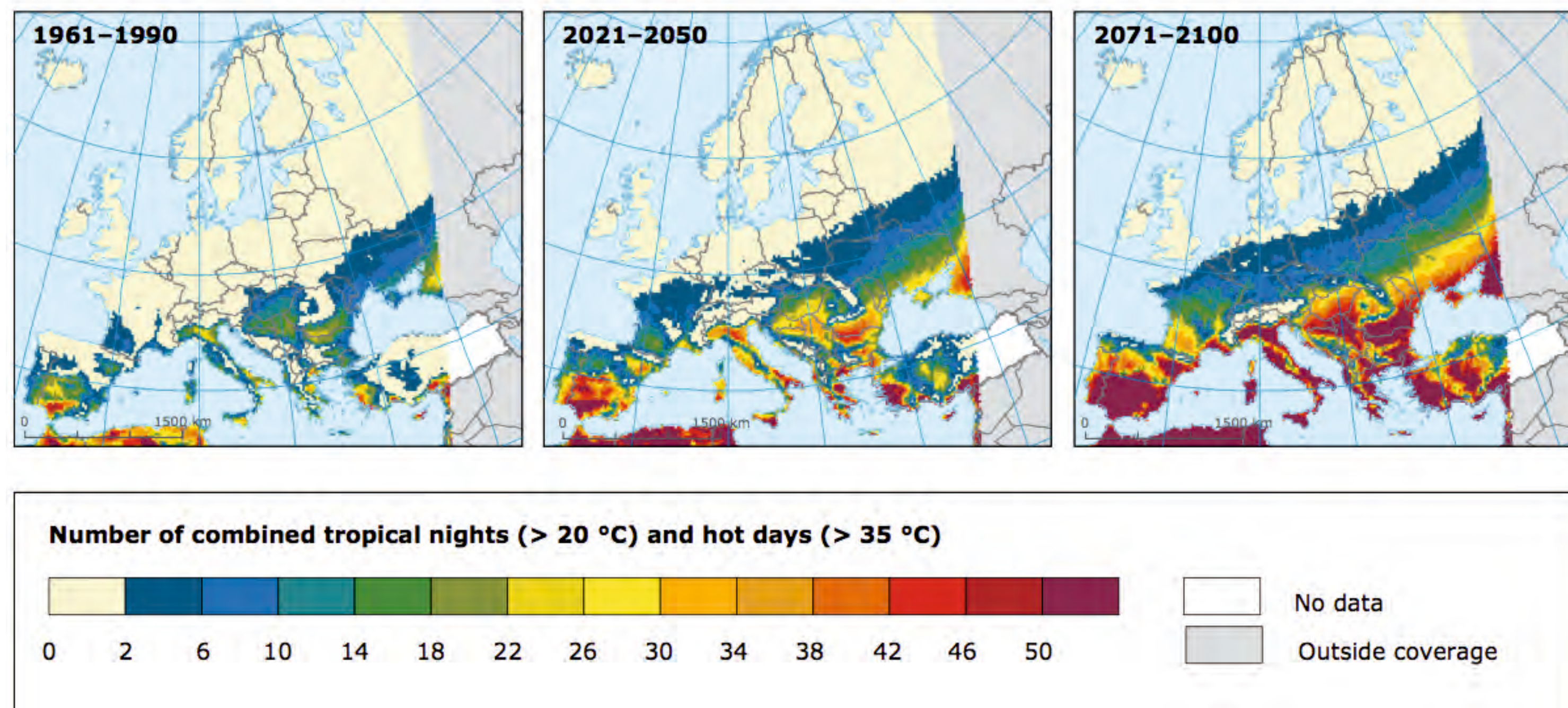


Que serions nous si entre nos villes il n'y avait pas de routes, mais des espaces hostiles ?

Et sur le terrain :



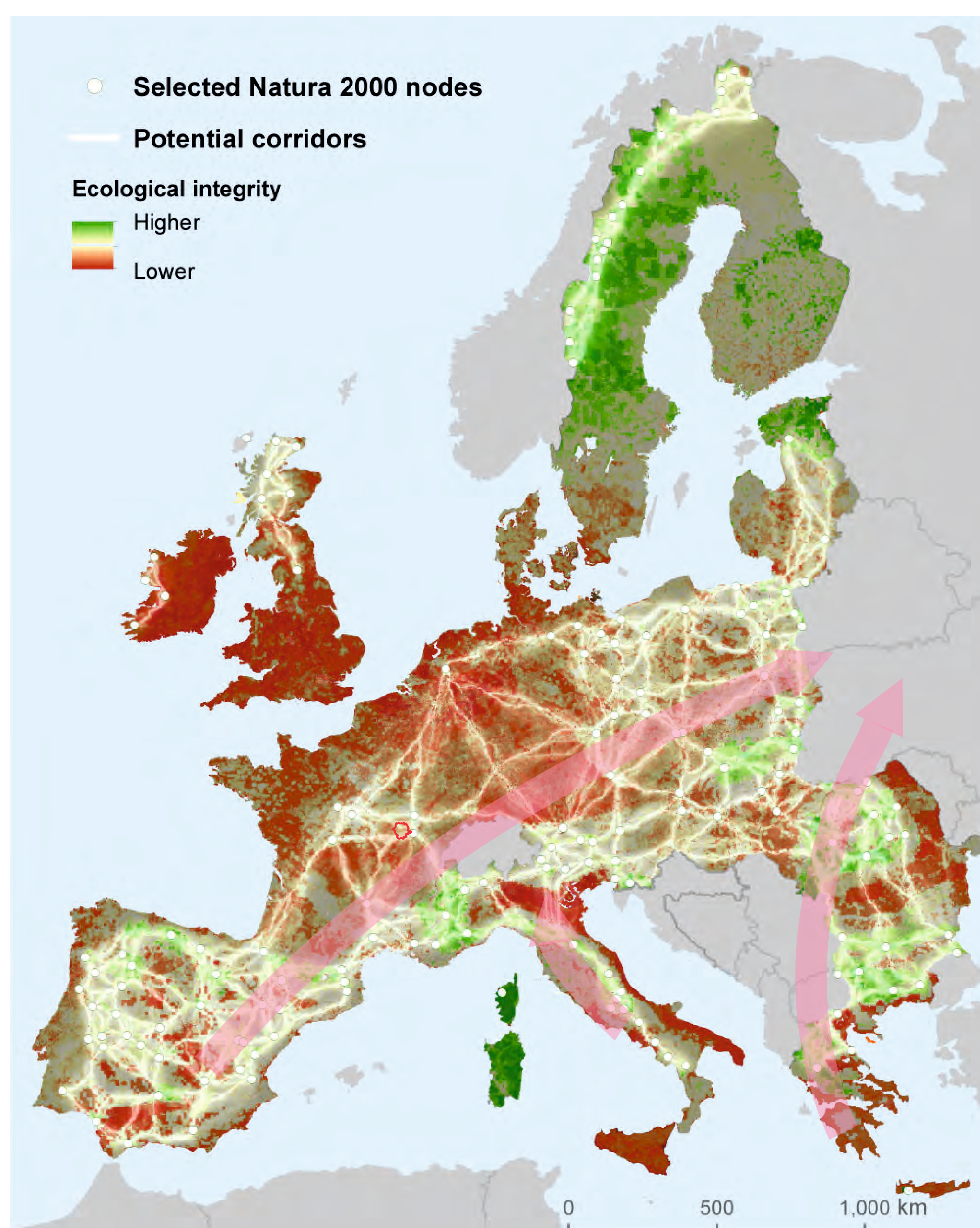
Le Centre de Ressources Trame Verte et Bleue fournit de nombreuses informations pour animer les démarches de connaissance et constitution de ces corridors.



Les prévisions montrent une dérive vers le Nord, très importante, des zones climatiques actuelles et une extension des zones désertiques.

Réchauffement climatique et migrations

Le réchauffement climatique a des effets sur tous les êtres vivants : beaucoup de populations, d'espèces, ne pourront survivre qu'en se déplaçant pour vivre dans des conditions climatiques qui leur conviennent.

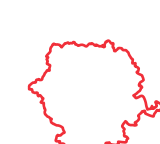


Source :
Carte : REWILDING-EUROPE.com

En superposition sur la Carte :



Sens général des migrations prévisibles dues au réchauffement climatique



Contour de la zone Nord-Yonne

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

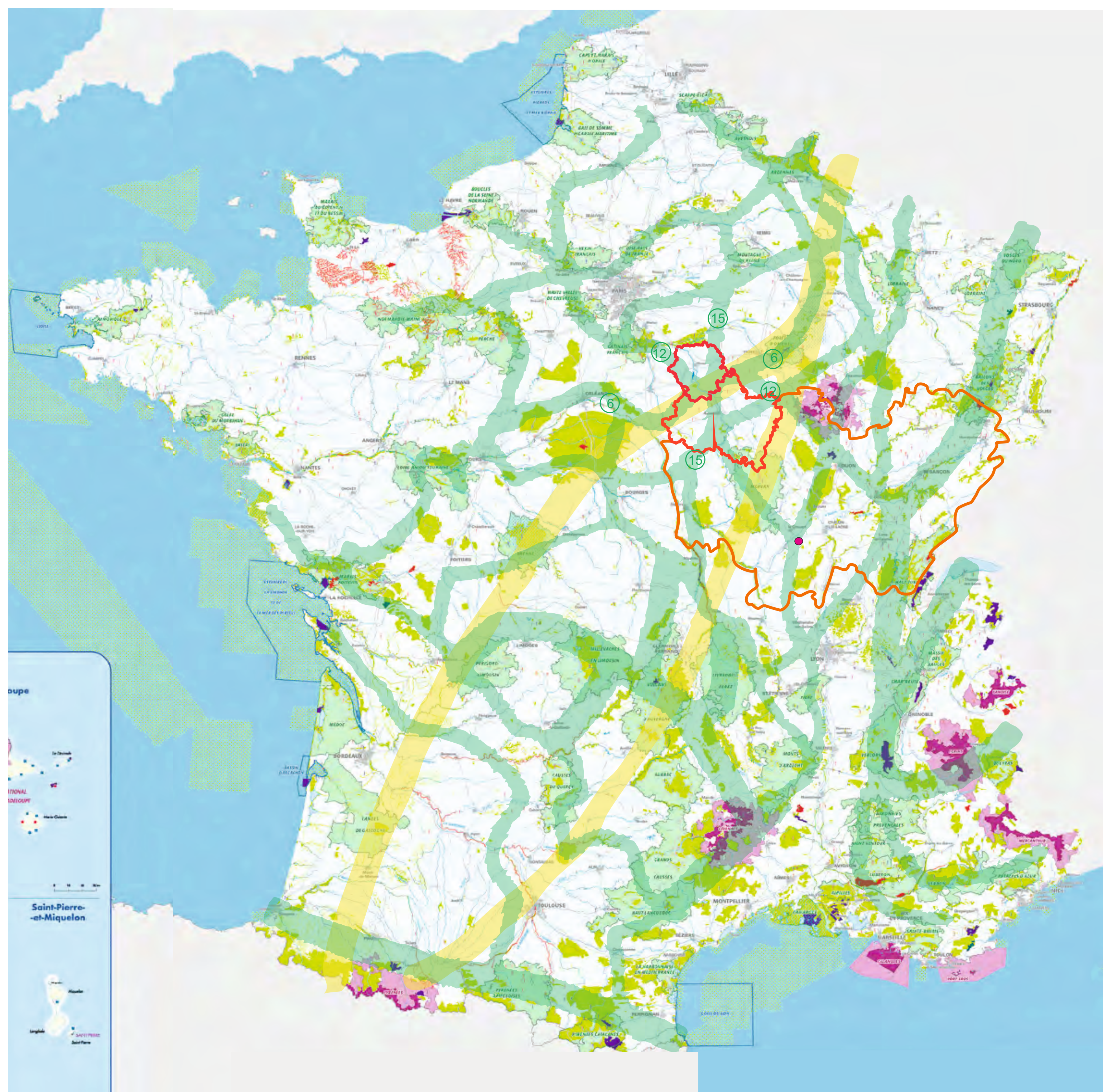
Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent. Il implique la mise en place de mesures de gestion au sein d'aires géographiques spécialement identifiées, les sites Natura 2000.

A toutes les échelles, un travail scientifique est fait pour imaginer et déterminer comment, sur un territoire en très grande partie contrôlé par l'homme et son activité, nous pourrions respecter des voies possibles du déplacement du vivant, afin qu'animaux, végétaux, ne se retrouvent pas prisonniers ou dans des impasses.

Sur cette carte de l'Europe de la biodiversité ont été tracées les voies potentielles de ces déplacements.

La France dispose d'un panel d'outils au service de la protection des espaces naturels : parcs nationaux, parcs naturels marins, réserves naturelles, arrêtés de protection de biotope, réseau Natura 2000, parcs naturels régionaux... Ces politiques de préservation, focalisées sur la présence d'espèces et d'habitats remarquables ou menacés, sont indispensables. Cependant, elles ont abouti à la création d'îlots de nature préservée dans des territoires de plus en plus artificialisés et fragmentés.

La protection réglementaire de la biodiversité



Aires protégées par voie réglementaire :

- Arrêtés de protection de biotope et de géotope
Créés par arrêtés préfectoraux pour la conservation de l'habitat d'espèces protégées et du patrimoine paléontologique et géologique
- Réserves naturelles
Espace terrestre ou marins, créés par décrets ministériels et soumis à un plan de gestion
- Réserves biologiques
Espaces créés pour la protection d'espèces animales et la réalisation d'études scientifiques et techniques
- Réserves nationales de chasse et de faune sauvage
- Parcs nationaux - Zone cœur
Espaces protégés, terrestres ou marins, dont le patrimoine naturel, culturel et paysager est exceptionnel et qui bénéficient d'une protection stricte

Aires protégées par acquisition de terrains :

- Terrains des conservatoires d'espaces naturels
- Espaces acquis, ou gérés de façon pérenne, pour y assurer la protection d'espèces et d'habitats remarquables
- Terrains du conservatoire du littoral et des rivages lacustres
Espaces côtiers ou lacustres, acquis pour la préservation de leur intégrité

Aires protégées de territoire ou contractuelles :

- Parcs nationaux - Aires d'adhésion et adjacentes
Territoires assurant la continuité écologique des zones cœur et gérés en application d'une charte
- Parcs naturels régionaux
Espace terrestre ou marins, créés par décrets ministériels et soumis à un plan de gestion
- Parcs naturels marins
Espaces maritimes visant la connaissance du patrimoine marin, la protection et le développement durable du milieu marin en application d'un plan de gestion
- Sites Natura 2000
Espaces naturels ou semi-naturels inscrits dans un réseau de l'Union européenne, ayant une grande valeur patrimoniale
- Sites de la convention Ramsar
Zones humides d'importance internationale

En superposition sur la carte :

- Continuités écologiques d'importance nationale - Trame Verte et Bleue
Source : Museum National d'Histoire Naturelle - 2011
- Continuités milieux boisés
- Contours du Nord de l'Yonne, département et région

La trame verte et bleue complète ces politiques en prenant en compte le fonctionnement écologique des écosystèmes et des espèces dans l'aménagement du territoire et en s'appuyant sur la biodiversité ordinaire.

Le Nord de l'Yonne contient peu d'aires protégées par voie réglementaire.

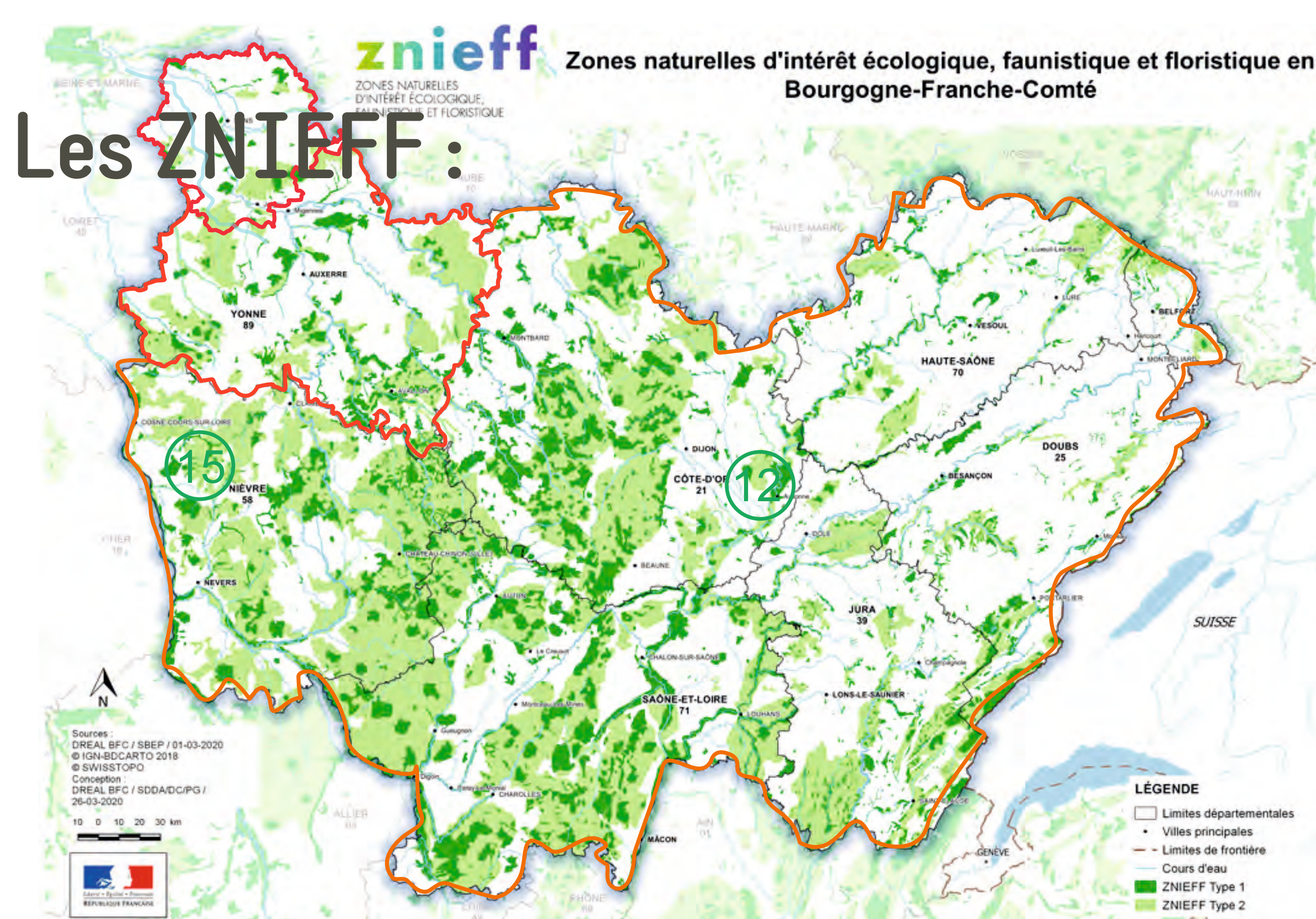
Par contre, il est concerné par trois corridors forestiers d'importance nationale qui se rejoignent près de Joigny :

- La trame 6 qui va de l'arc atlantique à la Bourgogne-Franche-Comté puis les Ardennes

- La trame 12 qui va des forêts du Jura à l'embouchure de la Seine.
Elle relie en particulier la forêt d'Othe au Gatinais.

- La trame 15 qui longe la Cuesta d'Ile-de-France vers le Nord, à l'Ouest de la Champagne-Ardenne.

Le territoire est aussi concerné par des voies de migration des oiseaux.



Les ZNIEFF :

En France, une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, abrégée par le sigle ZNIEFF, est un espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable. Les ZNIEFF de type 1 recensent les secteurs de très grande richesse patrimoniale (milieux rares ou très représentatifs, espèces protégées...) et sont souvent de superficie limitée ; les ZNIEFF de type 2 définissent les ensembles naturels homogènes dont la richesse écologique est remarquable. On note quelques ZNIEFF dans le Nord de l'Yonne, malheureusement sans continuités

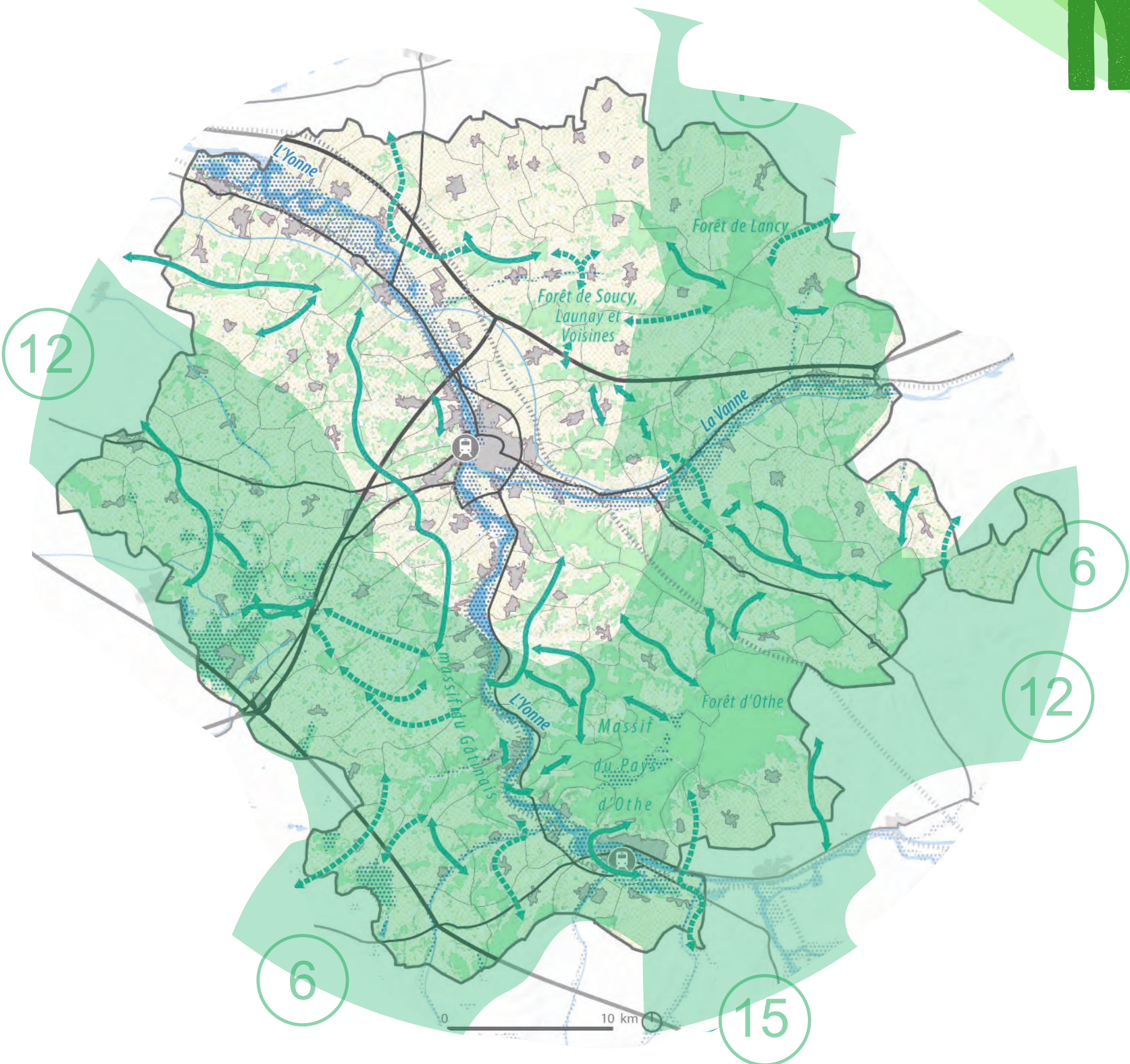
A l'échelle du Nord-Yonne, un travail fin d'élaboration de la trame verte et bleue locale a été réalisé, en s'appuyant sur le SRCE de Bourgogne et en cohérence avec les territoires voisins. Des corridors fonctionnels et des corridors potentiels ont été identifiés ou déterminés.



Les obstacles aux continuités écologiques sont nombreux :

- Les infrastructures linéaires, en particulier les autoroutes A6, A5 et A19. Les ouvrages de franchissement sont utiles mais espacés et dangereux pour la petite faune : Les prédateurs les connaissent aussi !

LES CORRIDORS DU NORD - YONNE



Source : SCOT Nord-Yonne :

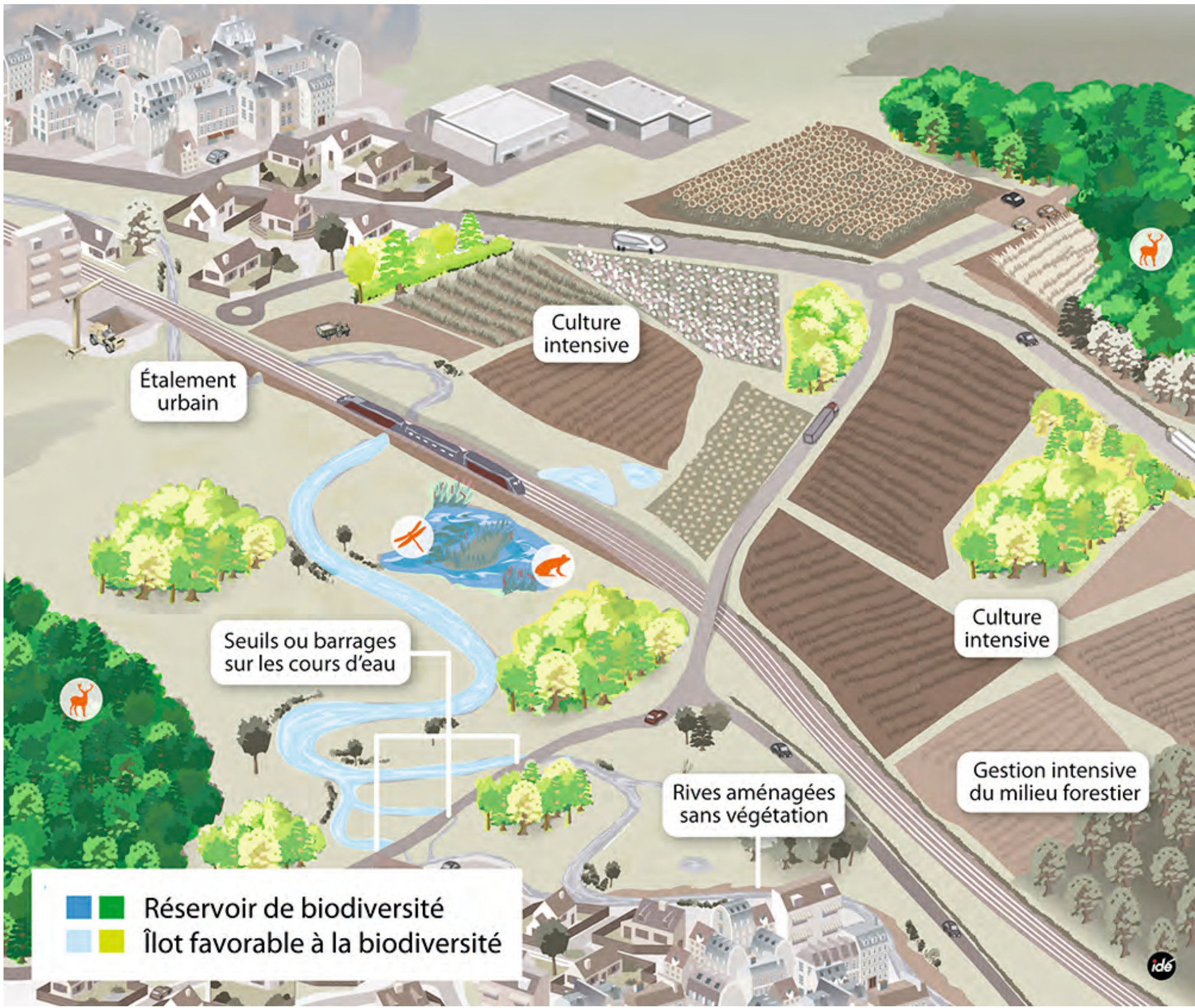
- réservoirs de biodiversité
- corridors écologiques fonctionnels
- corridors écologiques dégradés, à restaurer

En superposition sur la carte :

- Continuités écologiques d'importance nationale - Trame Verte et Bleue
- Continuités des milieux boisés

- L'urbanisation qui s'étale le long des routes
- Les zones d'agriculture intensive, avec de grandes parcelles rendues hostiles par l'usage de pesticides.
- La gestion intensive de la forêt, avec des coupes rases et des monocultures en futaies régulières qui appauvrissent la biodiversité.
- Les ouvrages sur les cours d'eau qui empêchent la migration des espèces vers les sites de reproduction situés généralement en amont des rivières et rus.

Mais des aménagements sont possibles, comme ceux qui figurent sur le schéma ci-contre, projetés par une commune de Touraine.



Territoire fragmenté



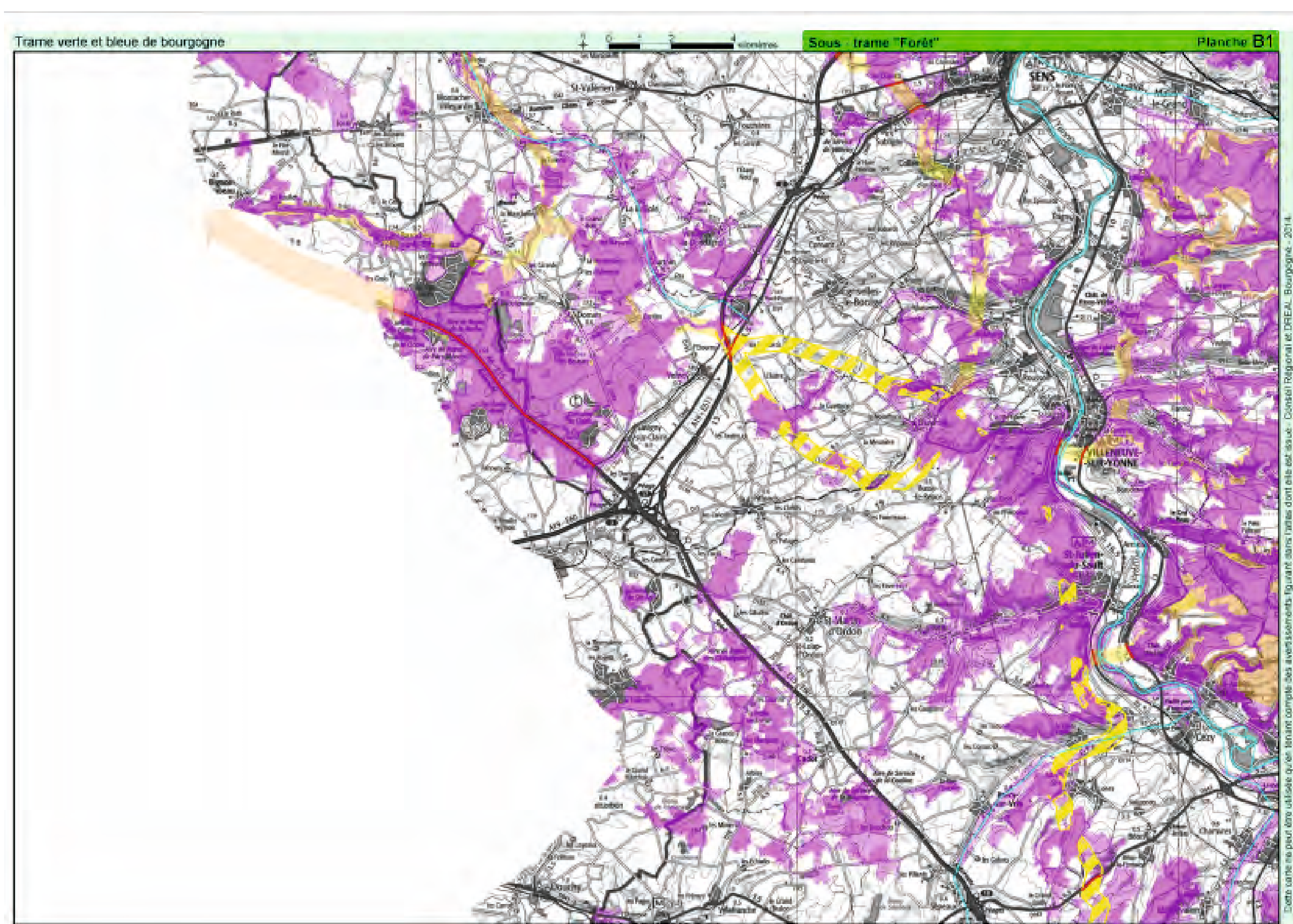
Territoire aménagé

Comment rétablir des continuités pour les milieux boisés ?



- planter des haies
- ne pas faucher systématiquement les bords de routes
- préserver les mares qui sont de précieux relais pour les animaux
- Ne plus faire de coupes rases, laisser les vieux arbres, ce sont les plus riches en biodiversité.
- Réaliser des infrastructures de franchissement des obstacles tels qu'autoroutes

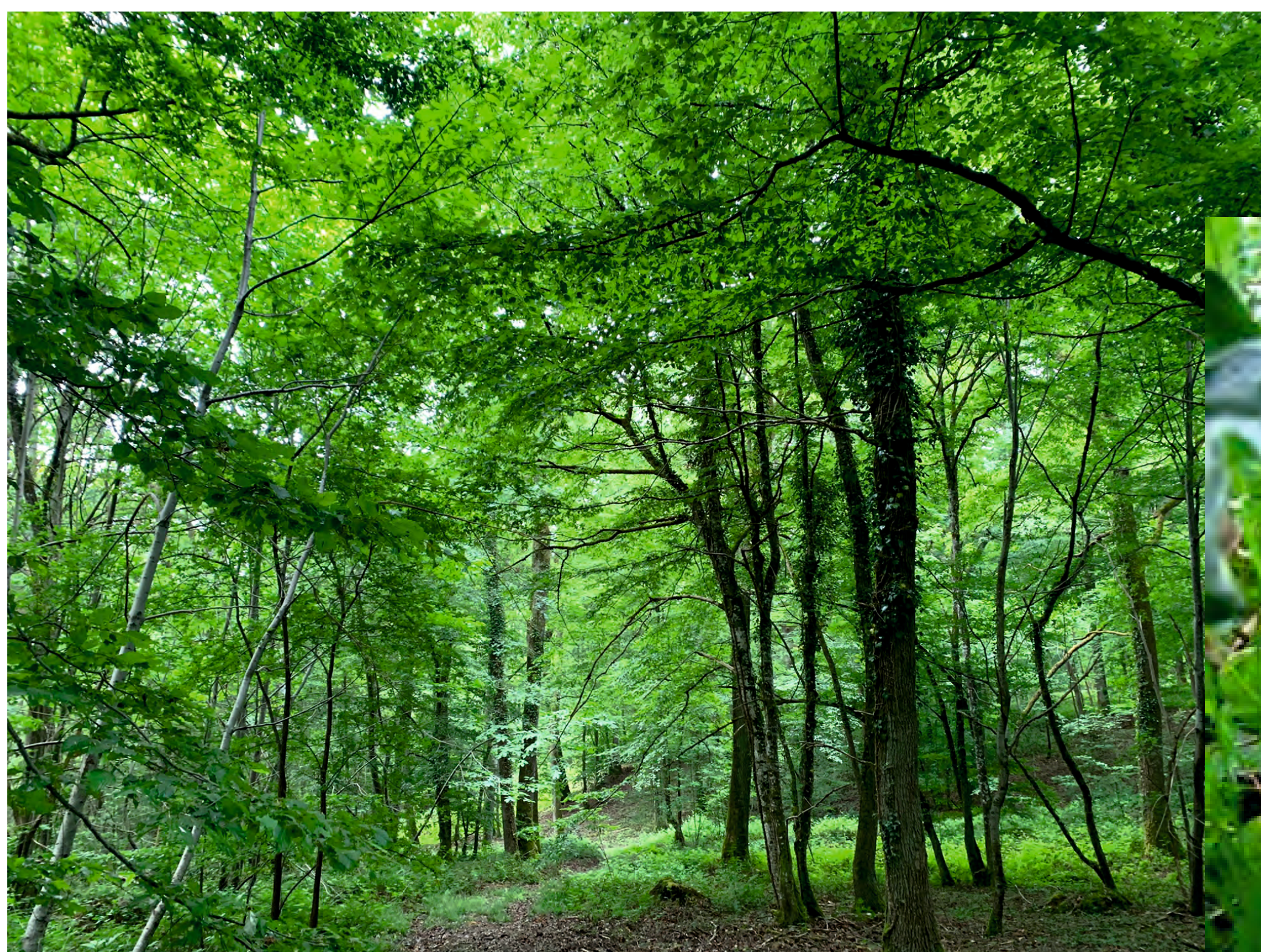
La trame des milieux boisés

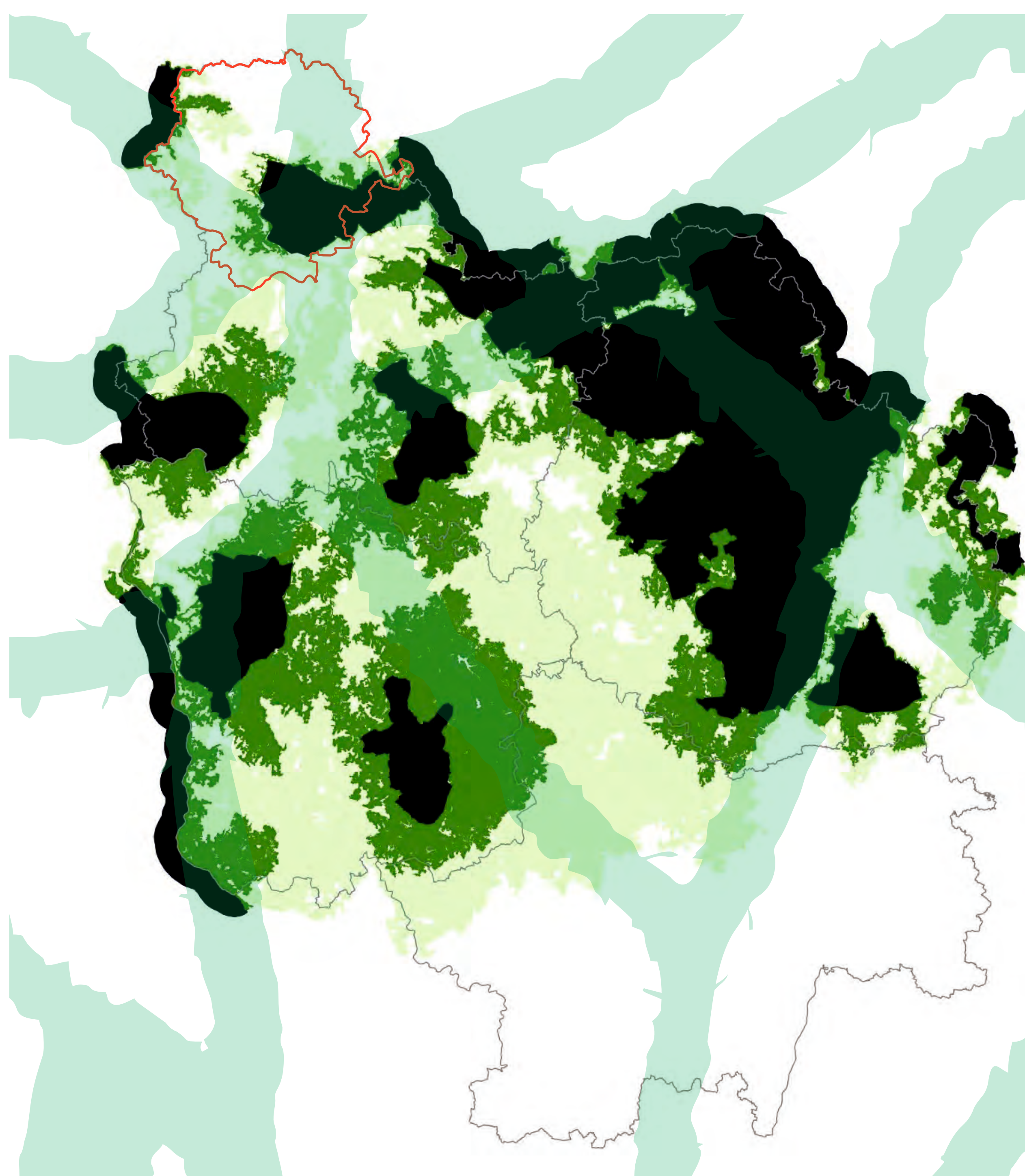


Sur le territoire compris entre Sens et Joigny, l'Yonne et l'autoroute A6, plusieurs continuités (en jaune sur cette carte) sont à rétablir en préservant la forêt et aussi en préservant ou en créant haies, espaces enherbés, mares, sous-bois, passages protégés ...

Carte du SRCE de Bourgogne, carte B1, milieux boisés
En rose, les réservoirs de biodiversité
En jaune, les continuités à rétablir sur le territoire

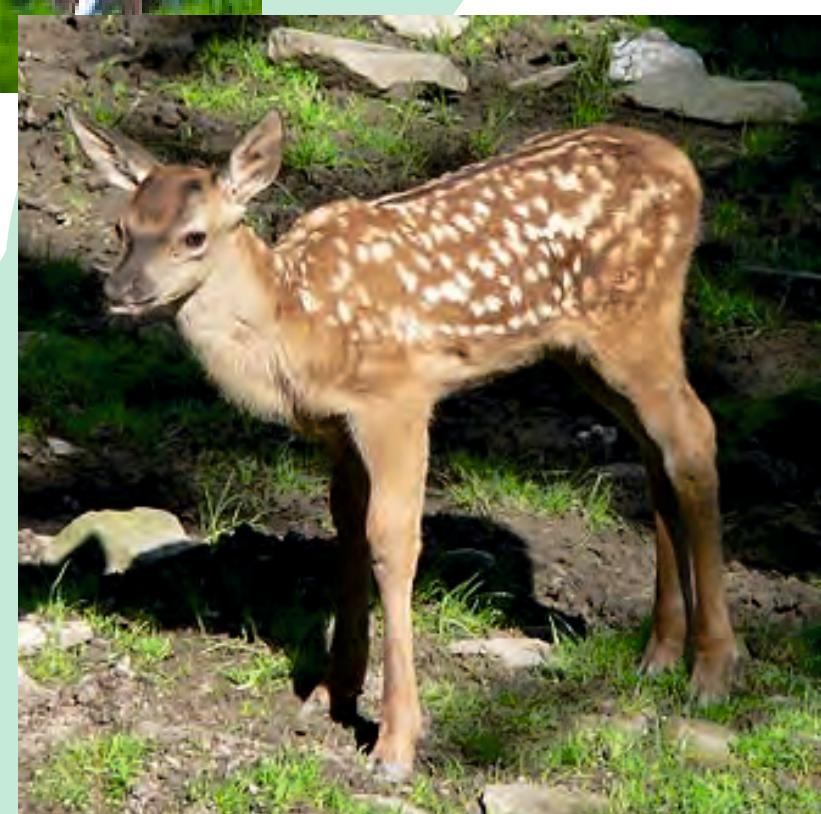
[SRCE : Schéma régional des continuités écologiques, établi par la région d'après La Trame nationale et ses propres observations]





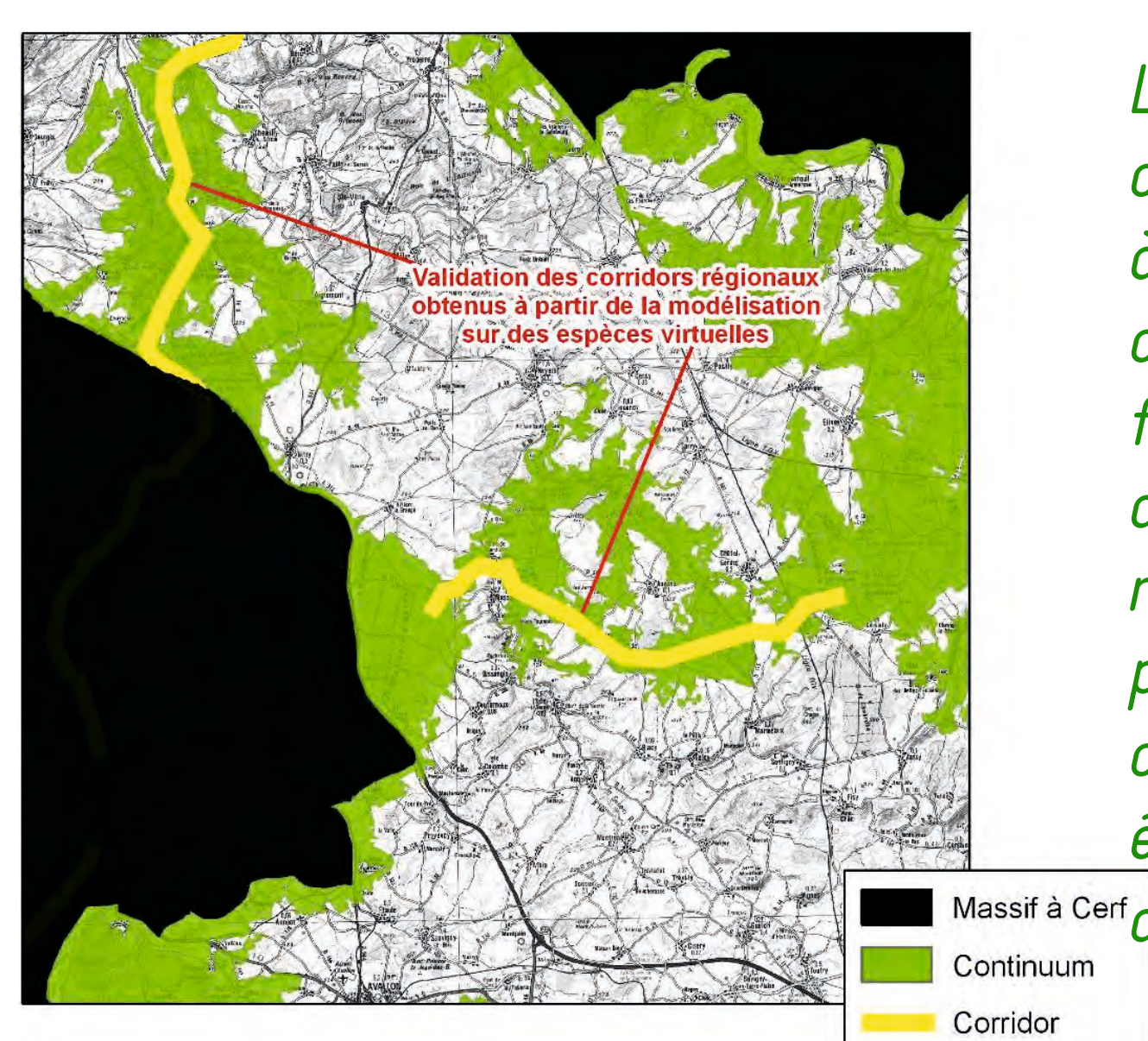
Source : Carte de la répartition du cerf élaphe – SRCE de Bourgogne
En superposition : La Trame verte et bleue pour les milieux boisés

La « distance de coût » est la distance moyenne entre les lieux de repos et les lieux d'alimentation.



La Région Bourgogne a élaboré des cartes de répartition pour différents animaux, comme celle-ci pour le Cerf élaphe, un des grands mammifères emblématiques de la région. Là encore on constate un manque de continuité entre les réservoirs. Cette carte montre l'intérêt de restaurer les corridors du Nord-Yonne pour faciliter la migration des cerfs.

Un exemple : le Cerf Elaphe



La figure ci-contre montre un détail de la cartographie réalisée sur le Cerf, à partir des massifs à cerfs cartographiés par l'OFB. Il apparaît que les corridors cartographiés à la main sur la trame forestière correspondent à des corridors qui apparaissent sur la cartographie du Cerf. Lors de réunions départementales, les experts présents ont par ailleurs fait état de plusieurs observations de cerfs, mais aussi de chamois, sur des corridors écologiques de la TVB issue de la modélisation, en différents points de la région.

Les automobilistes de la région ont l'habitude de les voir, depuis le milieu des années 1990 et la construction de l'A39, entre Dijon et Bourg-en-Bresse : les passages à grande faune étaient alors exceptionnels chez les concessionnaires autoroutiers, encore éloignés des considérations environnementales.

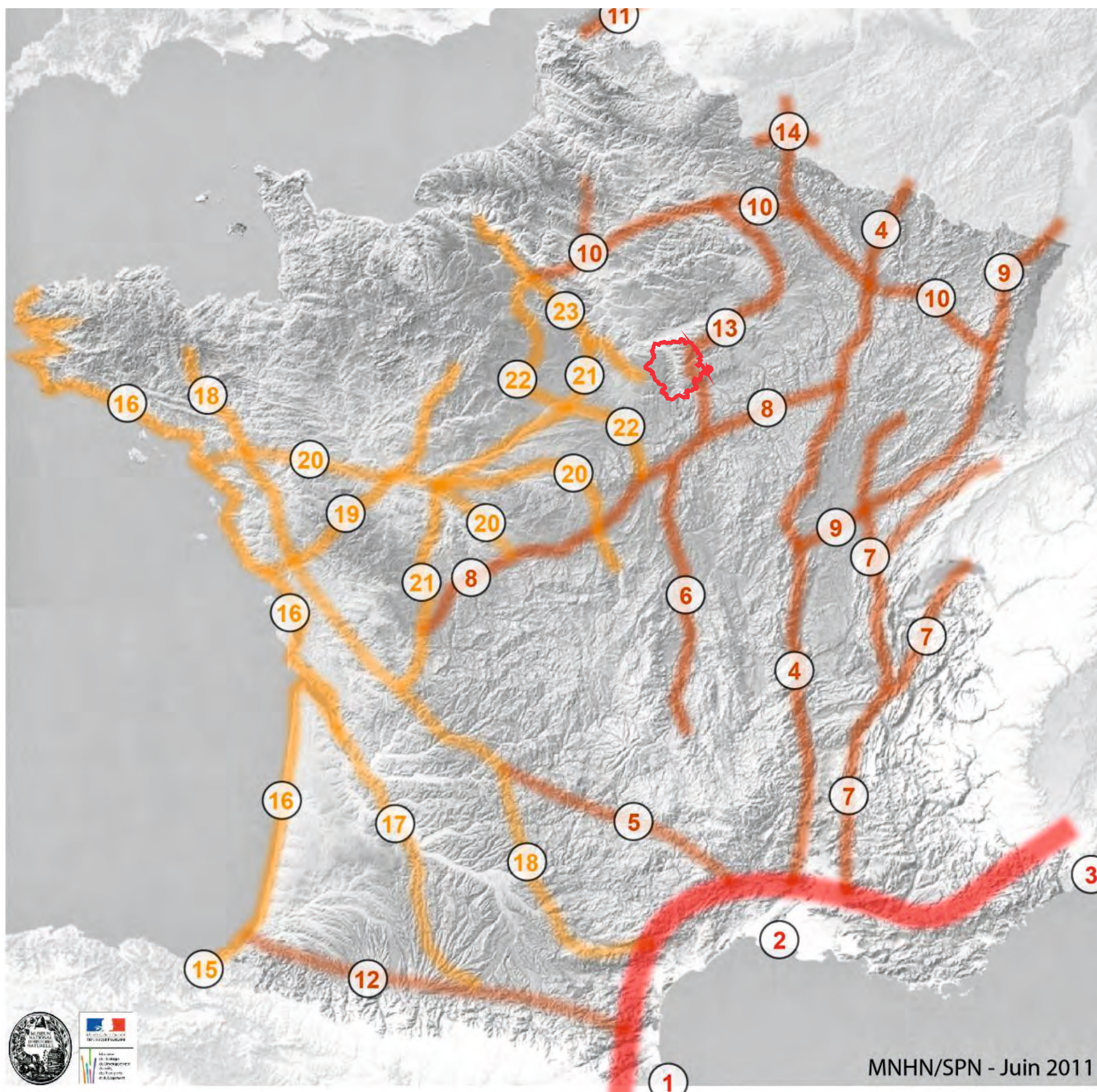
En 2021, APRR a lancé un important programme d'investissement destiné à protéger la biodiversité et permettre à la faune sauvage de traverser les autoroutes. Dix-neuf éco-ponts vont être construits dans l'Est de la France, dont 3 sur l'autoroute entre Nemours et Courtenay.



Un éco-tunnel comme il en faudra beaucoup

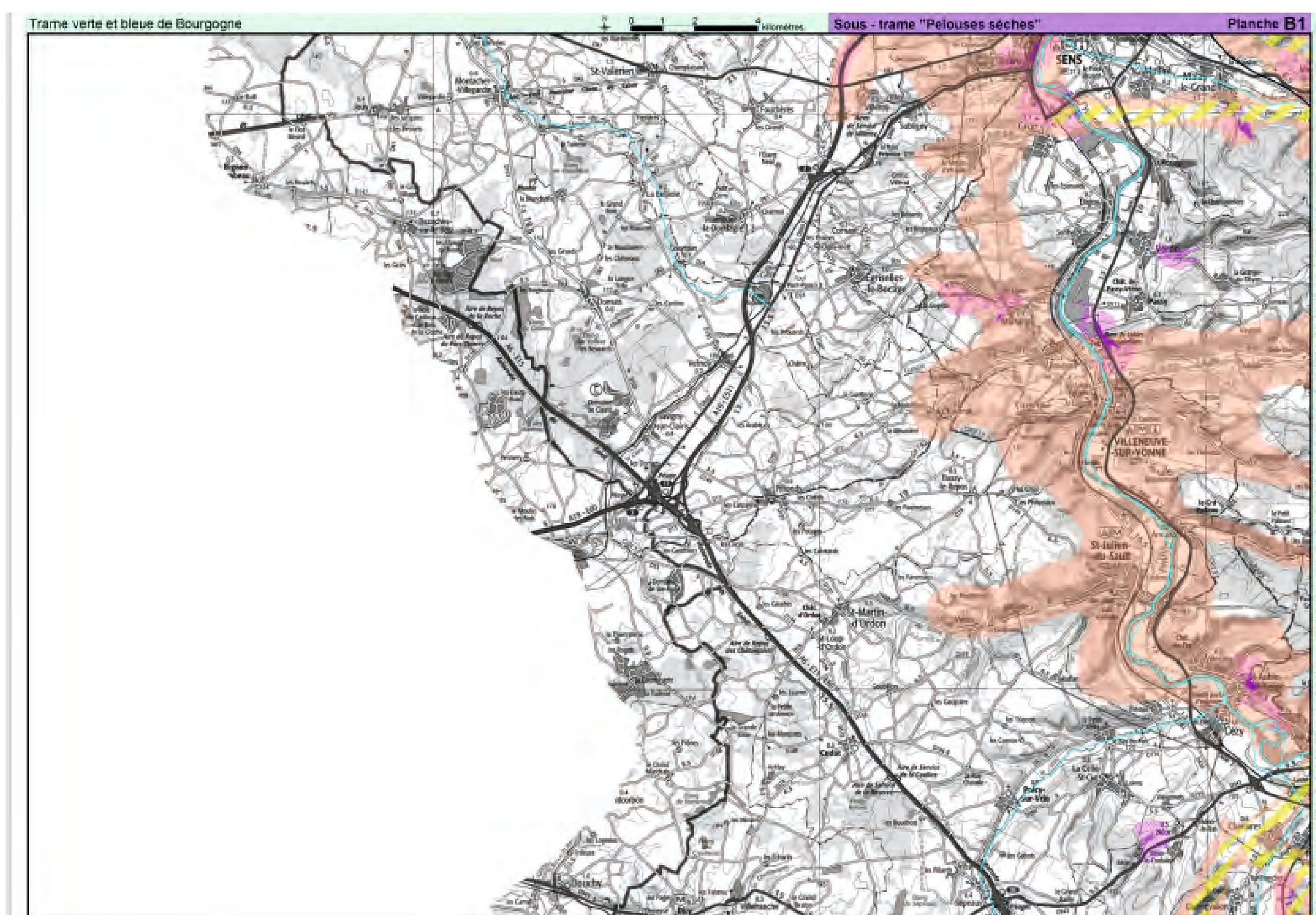
D'autres types de milieux bien différents, mais non moins riches en biodiversité, comme les pelouses et taillis secs, ont aussi besoin de continuités.

Le Nord de l'Yonne possède de beaux espaces ouverts thermophiles, en particulier sur les coteaux calcaires des bords de l'Yonne, que l'on peut associer au corridor 13, corridor reliant l'Auxerrois à la Champagne.



Ces milieux sont connus pour l'abondance des orchidées et la présence de nombreuses espèces végétales remarquables, souvent d'affinités méditerranéennes ou montagnardes, ainsi que la présence d'oiseaux emblématiques (Faucon pèlerin, Grand duc d'Europe).

La trame des pelouses sèches

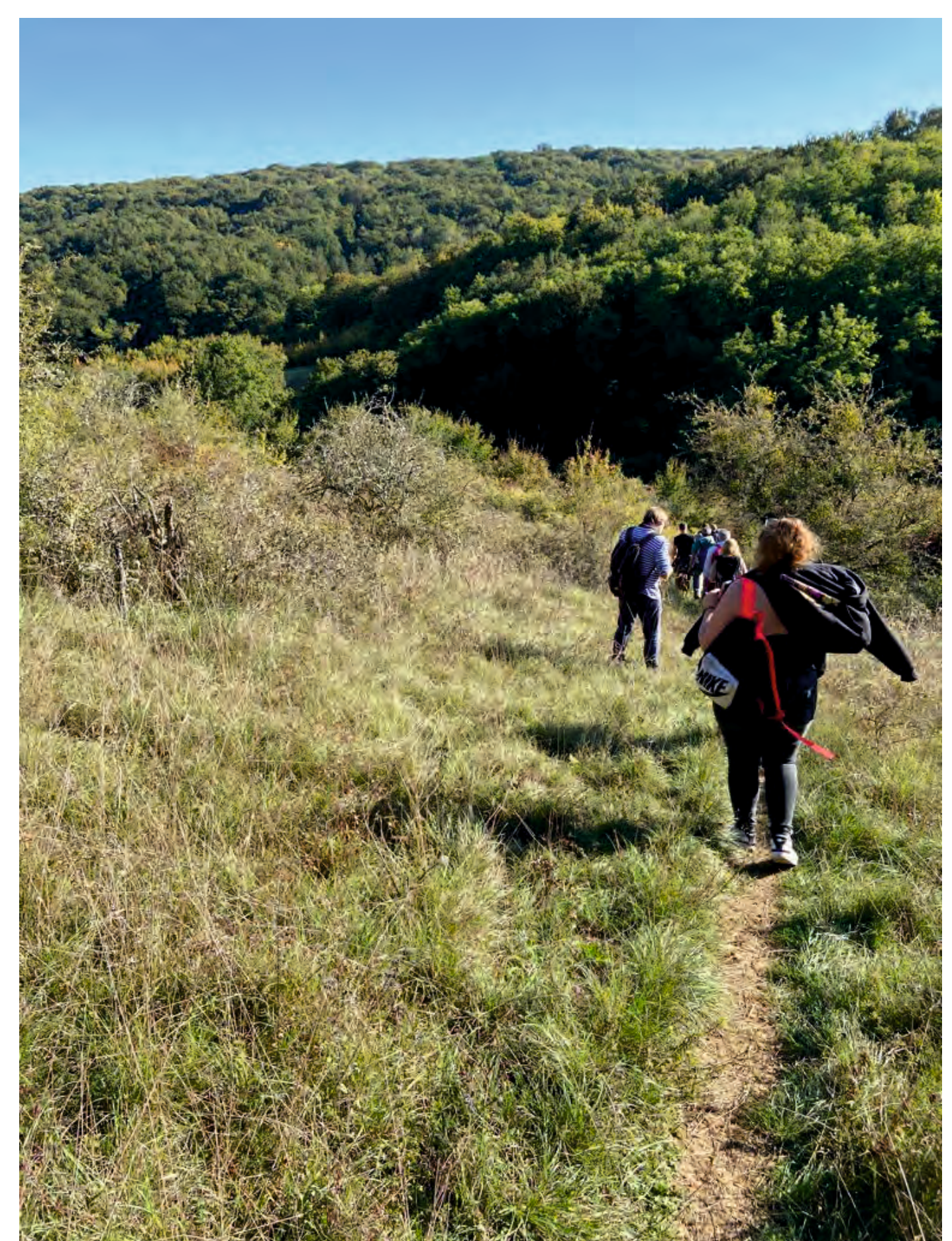


Sur cette carte de la zone entre Sens et Joigny, faisant partie du SRCE de Bourgogne - Franche-Comté, on peut noter, en rose, les réservoirs de biodiversité de pelouses calcaïques, et en jaune les continuités à restaurer, indiquées au niveau régional. En orange, très présent sur cette zone, les zones concernées par ce type de biotopes, dont les continuités sont à développer.

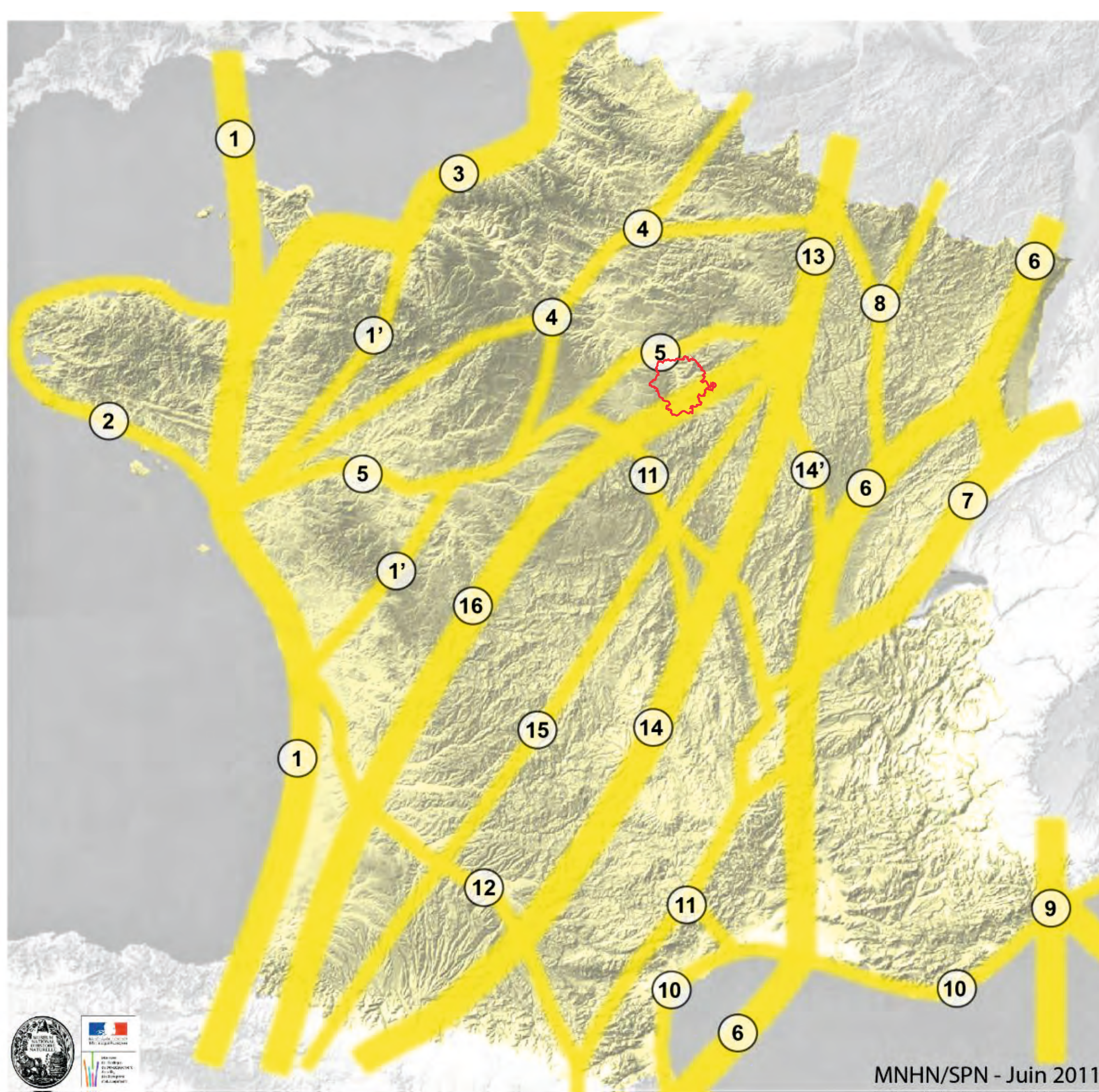
Un inventaire botanique des pelouses calcaïques de Villeneuve et Marsangy a été fait par le CENB, Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne. Il a conduit à une ébauche de plan de gestion.

Ces pelouses, sur les pentes crayeuses, sont les milieux les plus riches en biodiversité de notre territoire, elles ne sont plus pâturées par des troupeaux et risquent de redevenir de simples forêts. Trouvons vite une méthode d'entretien alternative, sauf à les voir disparaître ...

Les côtes calcaïques abritent de nombreuses cavités (grottes naturelles, carrières) qui présentent un grand intérêt pour les chauves-souris.



La question des continuités écologiques est assez différente pour les oiseaux de ce qu'elle est pour les animaux terrestres : en effet ceux-ci peuvent survoler les obstacles tels qu'autoroutes et voies ferrées, ainsi que les zones agricoles.



Par contre ils ont besoin, sur leurs voies de migrations, de zones de repos hospitalières, où ils seront en sécurité.

Sur cette carte des voies de déplacement des oiseaux, nous voyons que le Nord de l'Yonne (représenté par un contour rouge) est sur une voie importante de migration, qui relie l'Espagne puis l'Afrique aux pays du Nord.

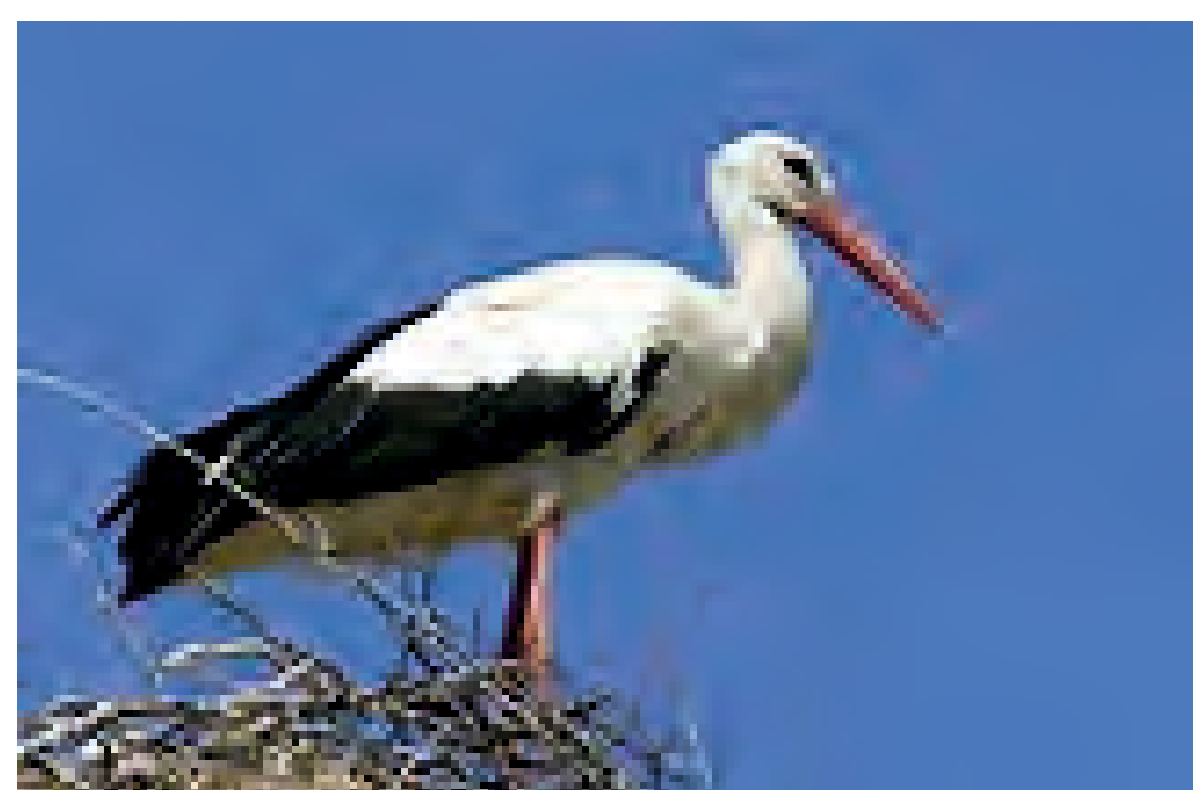
Les migrations des oiseaux



Les grues sont bien visibles au printemps et à l'automne sur le territoire : il y a quarante ans, les grues des pays du Nord migraient en Espagne, au Portugal ou en Afrique du Nord. Désormais, les grues ne traversent presque plus la Méditerranée. Un tiers d'entre elles ne franchit plus les Pyrénées. Elles passent alors l'hiver en France voire en Allemagne.

Les grues ont vu leur population grossir : elles sont **350 000** désormais en Europe occidentale, contre **30 000** il y a une quarantaine d'années.

Un millier de cigognes hivernent désormais en France contre seulement une dizaine il y a trente ans. Plus proches de leurs sites de nidification, elles bénéficient de périodes de reproduction plus longues et leur population augmente.



Les petits passereaux cependant restent assez liés à leur milieu, que ce soit un milieu ouvert ou boisé, et donc aux continuités de ces milieux.



À l'inverse, le réchauffement a un effet négatif sur les passereaux aux affinités septentrionales, comme le pouillot siffleur ou la mésange boréale. Sensibles à la hausse des températures et probablement à la raréfaction de certains insectes, ces oiseaux nicheurs remontent vers le nord de l'Europe. En France, leur nombre a déjà diminué de 20 à 80 %, en fonction des espèces, au cours des vingt dernières années.



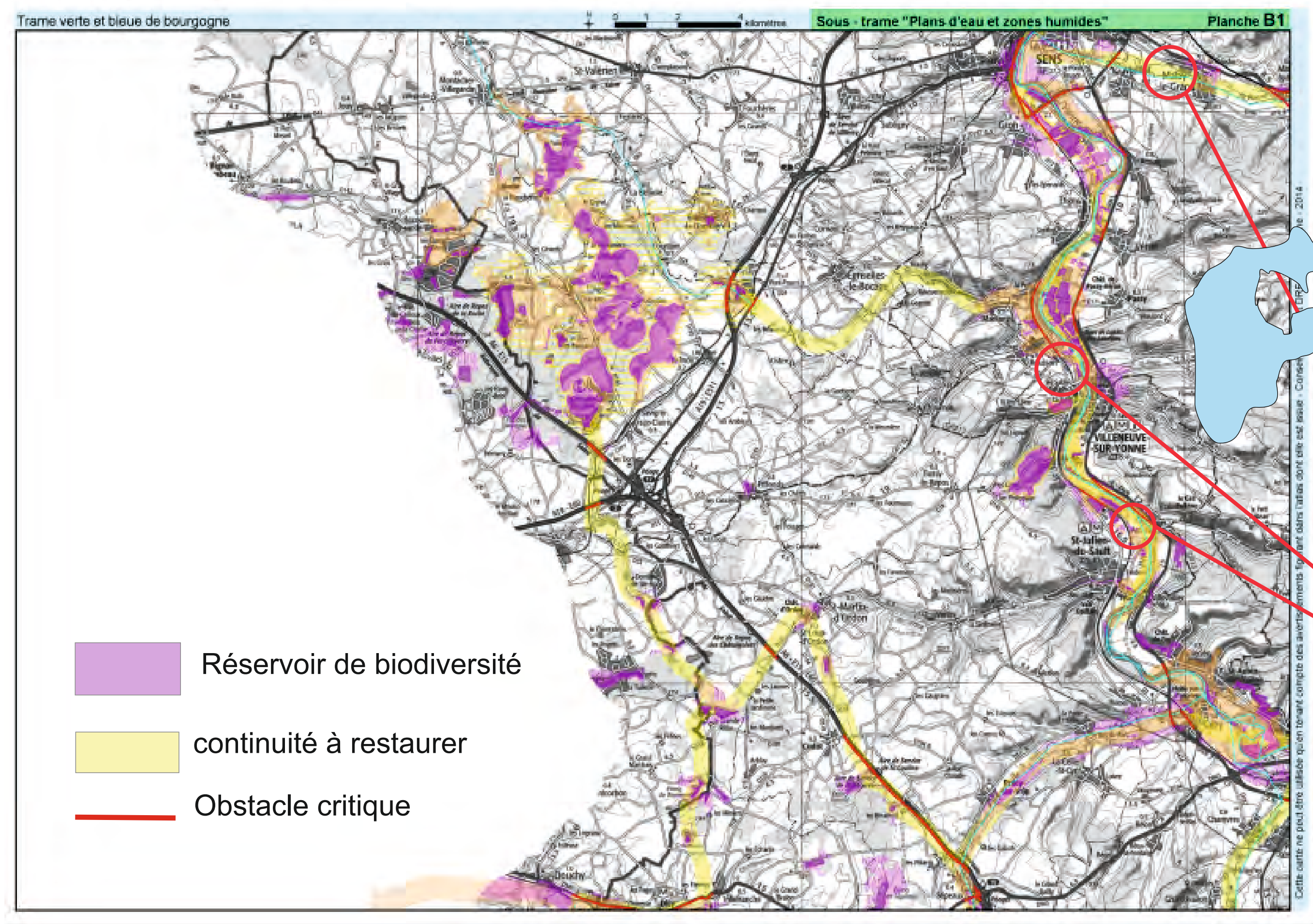
Les milieux aquatiques abritent d'innombrables espèces : des poissons, des batraciens, des reptiles, mais aussi des micro-organismes, des algues, des champignons, des plantes, de très nombreux insectes, à différents stades de leur développement. Chez les oiseaux ou les mammifères, plusieurs espèces sont totalement dépendantes des milieux aquatiques.

Le Nord-Yonne présente, côté Ouest, un plateau tête de bassin de nombreux rus et rivières : l'Orvanne, le Lunain, la Clairis, le rû de Bourienne, le Montgerin, le ru de Verlain et le Vrin. Les parties plates sont des zones de mares, habitat privilégié des tritons, grenouilles et libellules, espèces protégées. Ceux-ci, pour circuler ont besoin d'un réseau serré avec environ une mare tous les 300 mètres. Côté Est le plateau est traversé par la Vanne. Ce territoire est largement sollicité pour l'alimentation en eau potable de Paris et ses environs, comme des habitants locaux. La qualité des eaux et le bon état écologique des aires d'alimentation de captages sont donc un enjeu fort, cohérent avec celui des continuités écologiques.

Ces milieux aquatiques de surface ou souterrains participent à la continuité écologique. Leur bonne santé est donc primordiale.

Mais les obstacles sont nombreux : barrages, pompages, pollutions, ruissellement de pesticides.

Les corridors aquatiques et les milieux humides

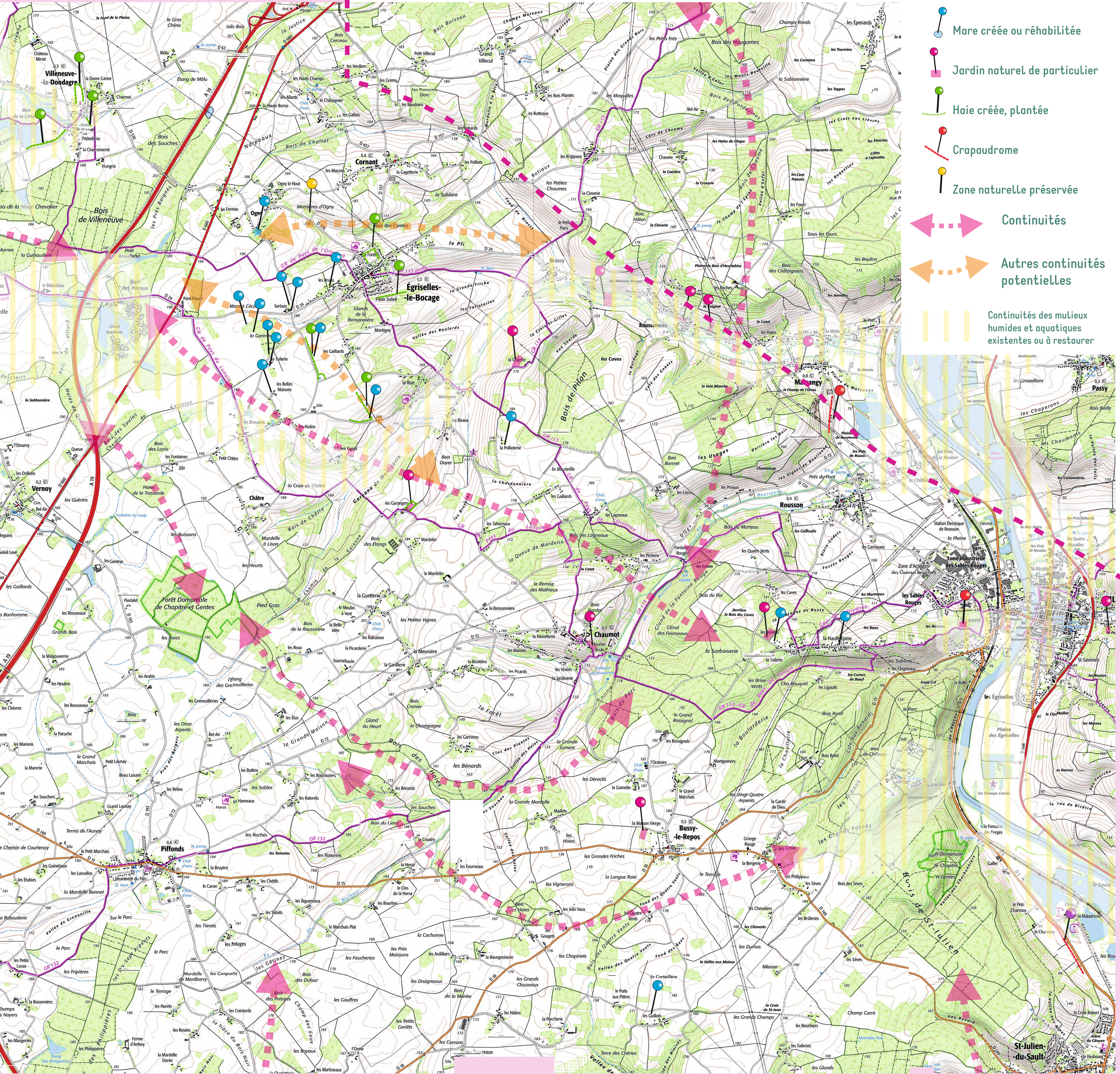


Un exemple d'obstacle pour les petits animaux comme les crapauds : une simple route départementale. Trop nombreux sont ceux qui se font écraser lors de leurs déplacements saisonniers. Merci à tous les bénévoles qui se mobilisent pour le fonctionnement des crapaudromes et permettent ainsi d'en sauver des milliers.

Plusieurs continuités sont indiquées comme à restaurer sur cette carte du SRCE de Bourgogne, ainsi que quelques obstacles critiques. Des aménagements seront nécessaires pour les résorber, des décisions doivent être prises au niveau des collectivités locales.



Des batraciens sont inféodés aux forêts l'été et aux étangs de la vallée de l'Yonne pour leur reproduction au printemps : la migration est protégée sur 3 crapaudrômes, à Malay-Le-Grand, Marsangy et Saint-Julien-du-Sault



Des actions sur notre territoire



Acquisition par la commune d'un terrain boisé à vocation de Perle de nature.

Plantation de haies bocagères à Villeneuve-la-dondagre



Ce terrain de coteau va devenir forêt nourricière et refuge de biodiversité



Restauration de mares par la commune d'Egriselles-le-bocage : cette mare morte va retrouver une eau de qualité, de la lumière, elle va reprendre vie.



Création d'une mare à Bussy-le-repos

Il y a un début à tout !



LE RUBAN VERT

Association pour la biodiversité dans le corridor Othe/Gâtinais



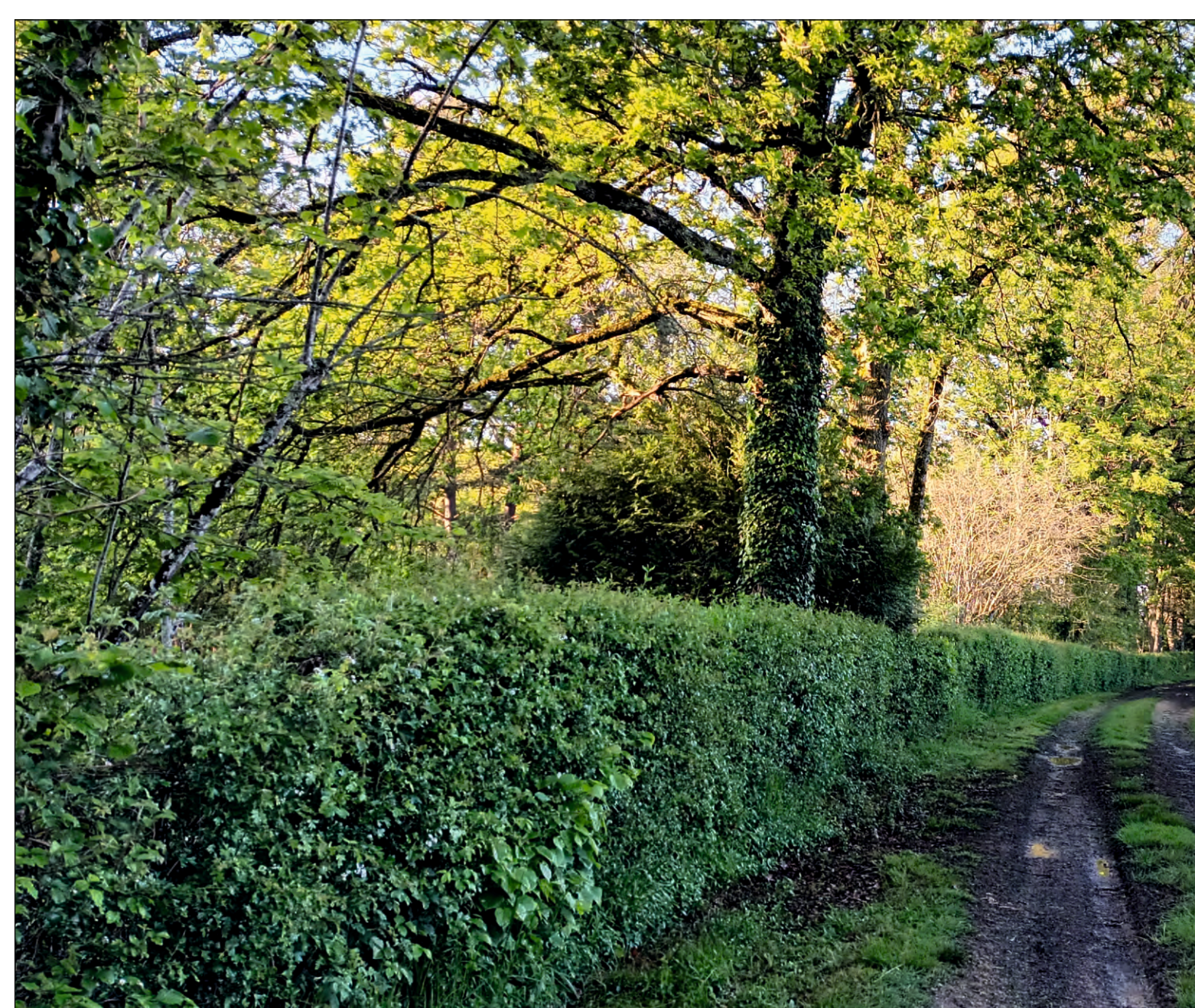
lerubanvert.net



Conserver et planter des arbres, des haies

Les arbres et les haies sont incontournables lorsque l'on parle d'agriculture, de production, de qualité et d'écoulement des eaux, de biodiversité, de corridors écologiques, de paysages... Ils jouent un rôle transverse dans les domaines économiques, environnementaux et sociaux.

Jardin ou champs, préférer une haie naturelle



Moins tondre

Les herbes folles c'est bien plus satisfaisant qu'un tapis vert que vous ne pourrez bientôt plus arroser. Laisser des espaces à faucher une seule fois par an.



Respecter l'interdiction des pesticides,

dans les propriétés privées et les lieux à usage collectif.

Rejoindre une association engagée pour la nature



- Devenir naturaliste, observer, noter, partager...
Un atlas des coccinelles de Bourgogne va prochainement être publié ; il a besoin de vos observations !
- Vous pouvez agir concrètement, participer au sauvetage des crapauds, au nettoyage des milieux, à nos chantiers nature de plantation ou restauration
- Militer, devenir ambassadeur de la nature auprès du monde des humains.

que puis-je faire ?

Et moi,

Préserver des espaces naturels

« Chez moi » peut devenir « chez nous », une Perle de nature avec des haies champêtres d'espèces locales, des tas de branches mortes, des tas de cailloux, des parties du terrain fauchées une seule fois par an, de vieux arbres ou des arbres morts sur pied, des mares qui peuvent devenir mares-refuges, des nichoirs et abreuvoirs...



Vous pourrez décider de pérenniser la protection de votre « Perle de nature » par une Obligation réelle environnementale. Le Ruban Vert est là pour parler avec vous de cette démarche !

Maire ou élu local, vous pouvez :

- améliorer l'entretien des bords de route ou de chemins avec une gestion différenciée sans tonte systématique, des haies spontanées, ou notre méthode **Semobord**
- laisser vieillir des arbres et laisser les arbres morts sur pied,
- éteindre les lumières la nuit,
- supprimer les obstacles au courant d'eau vive de vos rus
- restaurer vos mares communales,
- conserver au maximum votre village, votre ville, dans ses limites actuelles, en utilisant ses dents creuses et les possibilités de constructions un peu plus hautes,
- utiliser vos possibilités de maîtrise foncière pour reconstituer les corridors écologiques à chaque opportunité,
- acquérir et protéger des parcelles de milieux fragiles et riches en biodiversité, servant de refuges (zones humides, îlots forestiers, pelouses calcaires).

Agriculteur, vous pouvez :

Vous pouvez faire beaucoup pour votre territoire et aussi mieux l'aimer :

- Vous engager dans L'agroforesterie, planter des haies, mares, lignes d'arbres ou bandes enherbées pour accueillir les auxiliaires des cultures sauvages
- Réduire fortement , voire supprimer, la pression en intrants chimiques qui déstabilise tout le cycle naturel,
- Améliorer la vie de vos sols en réduisant ou supprimant le labour. Ceci permet aussi une bonne absorption de l'eau de pluie grâce à **des couverts permanents**,
- Diversifier vos rotations pour accueillir plus de pollinisateurs et subir moins de risque de marché,
- Choisir les parcelles que vous ne cultivez pas pour qu'elles participent au mieux aux **continuités écologiques** identifiées sur votre territoire,

la biodiversité

Ensemble,

Vous pouvez aussi encourager les sorties nature dans votre école, et baliser des promenades qui feront aimer vos bois et sentiers : vos Perles de nature.

Particuliers

Vous pouvez enfin mobiliser vos ressources, vous associer au Groupeement Foncier Rural du Ruban Vert et investir pour acquérir des parcelles contribuant aux continuités écologiques.

Ces parcelles, gérées de façon minimale, sont destinées à devenir des Perles de nature.

Vous verrez s'enrichir la biodiversité qu'elles contiennent, et la protégerez dans le temps. Un investissement de long terme, qui vous rapportera bien plus qu'un intérêt financier !

- Construire une démarche collective avec vos collègues : ensemble on va plus loin !

**Vous deviendrez ainsi
acteur de ce très beau
projet qu'est La Trame
Verte et Bleue**

**La biodiversité ,
c'est notre défi
à tous,
à toutes les échelles,
et c'est maintenant.**